

Les pays socialistes de l'Est et l'Unité Européenne - La tradition dans le socialisme et le socialisme dans la tradition

II. De l'hostilité à la coopération avec la Communauté européenne

The Eastern Socialist Countries and the European Unity

Paul Pilisi

Volume 10, Number 3, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700964ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700964ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pilisi, P. (1979). Les pays socialistes de l'Est et l'Unité Européenne - La tradition dans le socialisme et le socialisme dans la tradition : II. De l'hostilité à la coopération avec la Communauté européenne. *Études internationales*, 10(3), 527-547. <https://doi.org/10.7202/700964ar>

Article abstract

From its beginnings in 1922, the foreign policy of the Soviet Union has pursued one overriding objective : the preservation of the empire. This policy's dialectic is in conformity with the Soviet doctrine which holds that international relations are but relations of production. Soviet foreign policy has always sought international legal guarantees to protect the conquests of empire and socialism. Ideologically, the U.S.S.R. has always been opposed to the idea of European unity. European integration has traditionally been viewed by the Soviet empire as the ultimate endeavour of capitalism prior to the latter's final crisis. This basic policy option had been adopted by the socialist countries of Europe.

From 1922, when the Soviet Union had accorded the E.E.C. *de facto* recognition, several countries of Eastern Europe had expressed their respective attitudes with regard to European integration. The Helsinki and Belgrade C.S.C.E., the final result of which was only a diplomatic declaration, emphasized the idea of East-West cooperation. European cooperation, deriving from a compromise between economic "necessity" and political "illusion," should provide practical results rather than ideas. *De jure* recognition of the E.E.C. by the U.S.S.R. and the Eastern Europe countries also constitutes an important element of East-West relations. The 1980s will reveal whether or not the hostility of the countries of Eastern Europe with respect to European integration has definitely been replaced by cooperation free from ulterior ideological motives.

LES PAYS SOCIALISTES DE L'EST ET L'UNITÉ EUROPÉENNE

La tradition dans le socialisme et le socialisme dans la tradition

DEUXIÈME PARTIE – De l'hostilité à la coopération
avec la Communauté européenne *

Paul PILISI **

ABSTRACT – *The Eastern Socialist Countries and the European Unity*

From its beginnings in 1922, the foreign policy of the Soviet Union has pursued one overriding objective: the preservation of the empire. This policy's dialectic is in conformity with the Soviet doctrine which holds that international relations are but relations of production. Soviet foreign policy has always sought international legal guarantees to protect the conquests of empire and socialism. Ideologically, the U.S.S.R. has always been opposed to the idea of European unity. European integration has traditionally been viewed by the Soviet empire as the ultimate endeavour of capitalism prior to the latter's final crisis. This basic policy option had been adopted by the socialist countries of Europe.

From 1922, when the Soviet Union had accorded the E.E.C. de facto recognition, several countries of Eastern Europe had expressed their respective attitudes with regard to European integration. The Helsinki and Belgrade C.S.C.E., the final result of which was only a diplomatic declaration, emphasized the idea of East-West cooperation. European cooperation, deriving from a compromise between economic "necessity" and political "illusion," should provide practical results rather than ideas. De jure recognition of the E.E.C. by the U.S.S.R. and the Eastern Europe countries also constitutes an important element of East-West relations. The 1980s will reveal whether or not the hostility of the countries of Eastern Europe with respect to European integration has definitely been replaced by cooperation free from ulterior ideological motives.

INTRODUCTION

Aux yeux des fondateurs du marxisme et des dirigeants soviétiques, l'Europe occidentale apparaît comme le laboratoire par excellence du capitalisme. Du point de vue doctrinal, l'intégration européenne a toujours été considérée par les leaders soviétiques comme l'ultime effort d'un système capitaliste sans avenir. Tout

* L'étude reprend les textes complétés de deux conférences prononcées respectivement dans les cadres du Congrès annuel de l'ACFAS, le 4 mai 1976 à l'Université Laval, et du Colloque sur l'intégration européenne organisé par le ministère des Affaires extérieures du Canada, Ottawa, du 19 au 22 décembre 1978.

** Professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et professeur invité au Département de science politique de l'Université Laval.

comme Lénine, dans son livre *Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Brejnev demeure foncièrement fidèle aux principes du fondateur de l'empire soviétique. Dans son rapport, lu à l'occasion du soixantième anniversaire de la Révolution d'octobre, il proclame la thèse officielle de l'URSS sur le capitalisme et tout particulièrement sur les efforts intégrationnistes de l'Europe occidentale en vue de sauver le système. « Le capitalisme manifeste avec de plus en plus d'évidence son absence d'avenir ¹. »

À toute fin pratique, quand le 27 décembre 1922, le premier congrès des Soviets de l'Union adopta à l'unanimité la déclaration de fondation de l'URSS, « l'empire ² », à l'exception des États baltes et de la Bessarabie, a été rétabli. Depuis sa fondation, soit à l'adoption du pacte le 28 décembre 1922, ses dirigeants ont toujours poursuivi une politique étrangère en fonction d'un objectif suprême : la sauvegarde du pouvoir sur l'empire et ce au-delà de toute considération d'ordre idéologique, économique ou politico-militaire.

Dans le domaine de la politique intérieure, la suppression de différences nationales, comme garantie de l'unité, est alors un « trait commun » à tous les dirigeants de l'URSS. Les objectifs restent invariablement les mêmes, « seules les méthodes ont changé ³ ».

En matière de politique extérieure, la doctrine et les théories de relations internationales soviétiques sont fidèles aux principes du matérialisme dialectique. Ainsi, du point de vue soviétique, les relations internationales ne sont que des rapports de production. La transposition de la lutte des classes aux dimensions internationales entre deux systèmes de production reste maintenue. Les dirigeants soviétiques n'ont rien changé à cela depuis Lénine, sinon les méthodes employées. Il ne fait aucun doute que l'intégration européenne reste perçue par l'URSS comme l'ultime tentative du capitalisme en Europe occidentale en vue de prolonger et de résoudre la crise du système capitaliste. Malgré les variables de l'attitude soviétique face à l'Europe communautaire, cette option idéologique fondamentale constitue la pierre angulaire de la politique soviétique vis-à-vis de la C.E.

L'activité diplomatique soviétique et, en premier lieu, la recherche des garanties juridiques internationales, n'étaient et ne sont que l'expression de la lutte de deux systèmes socio-économiques devant sauvegarder les conquêtes de « l'empire » tout comme celles du socialisme. Peu importe qu'il s'agisse du pacte germano-soviétique de 1939 ou de la signature des actes sur la C.S.C.E. à Helsinki et à Belgrade, l'articulation de la politique européenne soviétique sur « l'empire » ne laisse que peu de doutes.

Si le « maillon le plus faible » de « l'empire » reste sa périphérie nationale propre, il va de soi que les pays de l'Est, faisant partie intégrale de la civilisation européenne, restent plus vulnérables face à la force d'attraction de l'Europe communautaire. Or les pays de l'Est, bien que malgré eux, après Yalta, font partie

1. *Pravda*, le 3 novembre 1977.

2. Nous utilisons ici le terme « empire » dans l'acception de Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE.

3. Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, *L'empire éclaté*, Paris, Flammarion, 1978, p. 44.

de cet empire par le consentement tacite des puissances impliquées. Les protestations répétées de leur part vis-à-vis des méthodes utilisées par l'URSS pour atteindre ses objectifs n'y changèrent rien.

À la lumière de deux décennies de contestation en Europe de l'Est, le réveil des nations et nationalités en URSS, le conflit sino-soviétique⁴ et l'avènement de la C.S.C.E. dès 1975, permettent une étonnante comparaison entre la politique européenne de l'empire tsariste et celle de l'URSS. La politique européenne de la Russie de la Sainte-Alliance face aux mouvements révolutionnaires est-européens comme celle de l'URSS vis-à-vis des mêmes mouvements reposent sur l'héritage de l'empire. L'armée tsariste avait cruellement réprimé les révolutions polonaise en 1830-1831, hongroise en 1848-1849, de nouveau celle de la Pologne en 1863. Les interventions militaires soviétiques, en 1956, contre la révolution hongroise, évitées de justesse en Pologne, celle de 1968 en Tchécoslovaquie avaient des objectifs militaires aux interventions tsaristes. Dans leurs dépêches, les généraux russes et soviétiques insistent tous curieusement sur « l'ordre établi ». Abstraction faite à l'idéologie, tout comme à l'époque de la Sainte-Alliance et ci-après, la politique européenne de l'URSS ne veut pas seulement la paix, l'entente, la coexistence pacifique ou même la coopération et la sécurité européenne, elle vise un objectif suprême. Cet objectif s'exprime dans la volonté invariable des leaders soviétiques, à savoir l'établissement de l'ordre en Europe. Cet ordre, issu de la Deuxième Guerre mondiale et consacrant le statut de grande puissance à l'URSS, doit être respecté, en premier lieu, par les pays occidentaux. Pour démontrer la crédibilité de l'URSS vis-à-vis de l'Occident, la constitution soviétique de 1977 veut refléter l'image d'un État fondé sur le respect des libertés tant civiques que politiques.

Malgré la tenue de la C.S.C.E. à Helsinki et à Belgrade, il n'y a rien de nouveau dans la politique européenne soviétique depuis Lénine. En effet, dès le lendemain de la Révolution d'octobre, Lénine avait déjà envisagé la coopération possible et nécessaire avec les pays occidentaux et, en premier lieu, avec les pays actuellement membres de la C.E. Les objectifs de la NEP, l'opposition soviétique aux traités de paix, source probable d'un nouveau conflit européen, comme la création des commissions de coopération économique et commerciale avec les pays occidentaux, s'inscrivaient déjà dans le cadre de cette politique européenne. Dans cette perspective, Helsinki et Belgrade ne sont que les dernières manifestations d'une même politique. Dès la Révolution d'octobre, l'attitude soviétique à l'égard de l'Europe occidentale était aussi dialectique, exposant toujours le double

4. Cf. *Ibidem*, p. 43 ; J. LÉVESQUE, *Le conflit sino-soviétique et l'Europe de l'Est*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1970, p. 257 ; G. HERVOUET, « Le conflit frontalier sino-soviétique de 1969 », *Études internationales* (numéro spécial), mars 1979, vol. X, n° 1, pp. 59-61 ; « Autodétermination pour les pays baltes », *Le Devoir*, 25 août 1979. Ce quotidien montréalais, comme la presse européenne, confirme que les *media* d'information soviétiques se sont lancés en août 1979 dans la justification du pacte germano-soviétique de 1939.

axiome de « lutte » et de « collaboration ⁵ ». L'auteur de l'ouvrage sur l'attitude soviétique face à l'intégration européenne ⁶, B. Dutoit, a écrit à juste titre à ce sujet que seules les méthodes et non les objectifs de la politique européenne soviétique ont subi des changements. Du point de vue du droit international, la doctrine et la pratique soviétiques en la matière respectent en premier lieu une vague « solidarité » des pays socialistes. Cette solidarité, érigée en norme juridique par la pactomanie soviétique, n'est qu'une justification légale de toute intervention dans les affaires de « l'empire » en cas de conflit avec le droit international public.

Comme aux débuts de la Révolution, les internationalistes soviétiques se voient contraints de payer leur tribut à la réalité sans abandonner le messianisme de leur idéologie. Si importante soit-elle à l'heure présente, la coexistence ne peut avoir de sens à leurs yeux que dans la mesure où elle prépare, même à très long terme, la victoire finale du socialisme ⁷.

Or les rapports Est-Ouest se caractérisent, entre autres, par le fait que le continent européen n'est pas encore sorti de la guerre froide. La lutte et la coopération entre les deux systèmes se déroulent dans les meilleures traditions de la civilisation européenne.

L'évolution des relations entre l'Europe de l'Est et la C.E. fut dominée, d'une part, par l'influence américaine en Europe occidentale et, d'autre part, par la politique européenne de l'empire soviétique. La guerre froide, qui était essentiellement un « différend » entre l'URSS et les États-Unis, continue à influencer les rapports entre les deux Europes vivant sous des régimes socio-politiques et des formes d'intégration différents. Le refus de l'Europe occidentale et des États-Unis de coopérer avec l'URSS durant la guerre froide favorisait indirectement le durcissement du régime soviétique et des pays de l'Est. L'absence d'aide technologique manquant de l'Occident a été compensée, d'une certaine manière, par la main-d'œuvre gratuite des camps du Goulag dont l'institution existait aussi dans la plupart des pays de l'Est. La corrélation entre facteurs économiques et politiques, comme la guerre froide l'a démontré, restait et reste décisive dans l'évolution des relations entre le bloc soviétique et l'Europe communautaire. L'objectif principal de la politique européenne soviétique n'était pas lié, comme il ne l'est

5. Cf. H. A. SCHWARTZ-LIEBERMANN VON WAHLENDORF, *Positions internationales de la Russie soviétique*, Paris, Librairie des Cinq Continents, 1977, p. 302. Les membres d'un groupe d'étude français ont exprimé l'opinion pessimiste, largement répandue dans certains milieux politiques occidentaux, selon laquelle la coopération entre l'Est et l'Ouest n'est qu'une « illusion politique ». « La coopération économique entre les pays de l'Est et de l'Ouest est donc née d'une rencontre entre une nécessité économique chez les premiers et une illusion politique chez les seconds », dans *L'évolution des rapports Est-Ouest après la conférence d'Helsinki*, Rapport du groupe d'étude n° 1, Association française pour la Communauté atlantique, Paris, 1976, p. 22.

6. B. DUTOIT, *L'Union soviétique face à l'intégration européenne*, Lausanne, Centre d'études européennes, 1964.

7. B. DUTOIT, *Coexistence et droit international à la lumière de la doctrine soviétique*, Paris, Éd. A. Pédone, 1966, p. 67. Voir A. GLUCKSMANN, « Les idéologies de la coexistence », dans *Histoire des idéologies* (sous la direction de F. CHÂTELET), Paris, Hachette, 1978, vol. 3, p. 318.

toujours pas à l'heure actuelle, à la volonté de domination de l'Europe occidentale. Il était axé sur la sauvegarde de « l'empire » dont les pays de l'Est forment la périphérie occidentale. Les contestations est-européennes, l'accroissement de la force d'attraction de l'Europe communautaire, la persistance du conflit sino-soviétique, comme le clivage de niveau de vie entre les pays de l'Est et l'URSS, la montée des nationalismes recommandent aux dirigeants de l'Union soviétique de rechercher la sécurité et la sauvegarde de « l'empire »⁸.

L'optimisme prématuré des prédictions soviétiques sur l'échec inévitable de l'intégration européenne faisait considérer celle-ci comme la dernière tentative capitaliste avant la crise finale. Aujourd'hui, au-delà de la reconnaissance *de facto* de l'existence de la C.E. en tant qu'un élément composant de la réalité européenne, l'URSS est à la recherche de modalités de coopération avec la Communauté. La détente, qui se développe paradoxalement après l'invasion de la Tchécoslovaquie, en aboutissant aux C.S.C.E. en 1975 et 1977, avait comme objectif de consacrer l'ordre européen et de créer un code de « bonne conduite » sans changer l'essentiel : la non-ingérence dans les affaires internes de l'empire soviétique. Cette politique européenne soviétique qui s'articule sur « l'empire », en parfait accord avec l'article 30 de la constitution de 1977, renforce le principe d'internationalisme socialiste, c'est-à-dire l'appartenance inaliénable des pays de l'Est à l'URSS. La C.S.C.E. et la nouvelle constitution soviétique sont liées de façon à maintenir et légitimer l'ordre dans « l'empire » et en Europe⁹.

À l'époque de la guerre froide l'hostilité totale et inconditionnelle des pays de l'Est vis-à-vis de l'unité européenne ne sera autre chose que le reflet fidèle de leur dépendance envers l'URSS. L'apaisement de l'hostilité soviétique et est-européenne face à l'Europe communautaire sera le résultat d'un processus complexe dans lequel la force d'attraction de la C.E.E. reste primordiale¹⁰.

Toutefois il convient d'insister sur le fait que la C.S.C.E. d'Helsinki et de Belgrade n'est pas un traité au sens classique du terme mais bien une déclaration diplomatique.

I - DE L'HOSTILITÉ À « L'ACCOMMODATION »

Malgré le processus de déstalinisation amorcé par Khrouchtchev au XX^e Congrès, l'hostilité de l'Union soviétique n'a pas changé pour l'essentiel. Les dix-

8. Voir Gérard BERGERON, *La guerre froide inachevée*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1971, p. 300 et Z. BRZEZINSKI, *Illusions dans l'équilibre des puissances. Théorie et stratégie* (Préface de Jean-Pierre COT), Paris, Éditions de Herne, 1977, p. 155 et R. DAVY, « Soviet Foreign Policy and Invasion of Czechoslovakia », *International Journal*, Canadian Institute of International Affairs, Toronto, automne 1978, vol. XXXIII, n° 4, p. 758 et H. CARRÈRE D'ENCAUSSE, *op. cit.*, p. 271.

9. Cf. J. HUNTZINGER, *Europes*, Paris, Éditions Ramsay, 1977, p. 176 et A. BROMKE, « The C.S.C.E. and Eastern Europe », *World Today*, mai 1973.

10. Cf. J. FOLIN (éd.), « Les organisations internationales européennes et les relations entre l'Est et l'Ouest », *Politique étrangère*, 1968, n° 5, pp. 523-525.

sept thèses soviétiques de 1957 sur l'intégration européenne ne modifient que le style. Elles précisent les raisons et les causes idéologiques et politico-économiques de l'hostilité soviétique. Elles présentent comme « réactionnaire » le Marché commun : « base économique » de l'OTAN et « un organisme s'opposant au système socialiste, aux révolutions prolétariennes et aux nouveaux États indépendants ». La prédominance des considérations idéologiques hostiles a déterminé une attitude similaire des pays socialistes ¹¹.

Pour les pays de l'Est, la déstalinisation ne s'accompagne pas d'une désatélisation. À la suite de la contestation des régimes polonais et hongrois en 1956, l'ancienne-nouvelle classe, composée essentiellement de vétérans, de cadres et d'idéologues, revient ou reste au pouvoir ¹². Dans d'autres pays comme en Bulgarie, en Allemagne de l'Est ou en Tchécoslovaquie, cette même classe reste, elle, au pouvoir. Durant la décennie suivante, la « nouvelle » classe des technocrates et des intellectuels ainsi que la masse de jeunes diplômés éclipsent progressivement les anciens *appartchiki*. Une lutte latente s'engage entre ceux-ci et les jeunes technocrates. Ces derniers introduisent progressivement l'intérêt national dans leur appréciation du Marché commun. Dans plusieurs pays socialistes, le Marché commun sera progressivement analysé et commenté du point de vue économique ¹³.

Cependant, cette transformation progressive de l'attitude hostile en une attitude d'accommodation est conditionnée par la publication, en 1962, des trente-deux thèses soviétiques par l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales sur le Marché commun. L'article de N. S. Khrouchtchev relatif à ces thèses évoque la « possibilité d'une coopération économique » et pacifique entre les deux parties de l'Europe. Vis-à-vis des considérations soviétiques antérieures et exprimées notamment dans les dix-sept thèses de 1957, la prise de position soviétique de 1962 reconnaît *de facto* le Marché commun en tant que « réalité » malgré des réserves d'ordre idéologique ¹⁴.

Il semble que cette reconnaissance soviétique exerce des effets immédiats sur l'évolution de l'attitude des pays socialistes. Une attitude plus accommodante dilue progressivement les arguments idéologiques hostiles et ouvre la voie à un

11. Voir B. DUTOIT, *L'Union soviétique face à l'intégration européenne*, op. cit., pp. 20-235 et J. LUKASZEWSKI, « La C.E.E. et l'Europe de l'Est », *La Revue Nouvelle* XLVI, juillet-août 1967, pp. 6-7.

12. Il s'agit de l'application stricte de la « nomenclature », c'est-à-dire l'engagement inconditionnel envers le parti prime sur la compétence. Les vieux cadres, ne disposant que de la première qualité, doivent affronter, dès le début de la décennie soixante, la nouvelle génération des jeunes cadres engagés et compétents.

13. Cf. A. RÁBAI, « A Közös Piac néhány gazdaságpolitikai kérdése » (« Quelques problèmes d'ordre d'économie politique du Marché commun »), *Külkereskedelem*, décembre 1962, p. 3.

14. Cf. *Kommunist*, n° 12, août 1962 et R. SANNWALD, « Die Europäische Wirtschaftsgemeinschaft in Spiegel der sowjetischen Ideologie und Praxis », *Osteuropa Wirtschaft*, décembre 1962.

certain pluralisme, voire à une controverse. Cependant, l'attitude de certains pays de l'Est, comme la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Hongrie, outrepassa la position soviétique, surtout entre 1964 et 1968 ¹⁵.

L'influence et le rôle grandissants de technocrates, de jeunes cadres et experts exercent un effet considérable dans le développement de cette attitude accommodante. En outre, le moteur du changement d'attitude est lié en grande partie aux intérêts économiques nationaux résultant de l'attrait exercé par le Marché commun sur ces pays. En second lieu, les dirigeants reconnaissent que l'intégration européenne, malgré l'existence de difficultés multiples, s'affirme comme la première puissance commerciale au monde. Contrairement aux idéologues, les technocrates estiment, eux, que la conjoncture au sein du Marché commun est stable et qu'il serait « désavantageux » de perturber les relations et de perdre les marchés déjà acquis.

À partir des années 1963-64, la participation des intellectuels et technocrates dans les partis communistes ne cesse de grandir. Dans la plupart des pays concernés, leur participation est nettement supérieure à celle des ouvriers et des paysans pris séparément. Leur contribution, quant à l'appréciation de l'intégration européenne, exerce une « influence grandissante » sur les partis et les gouvernements ¹⁶.

Cette influence est particulièrement vive en Hongrie, en Pologne et en Tchécoslovaquie. Dans ces pays, tout comme en Roumanie d'ailleurs, les technocrates et les jeunes cadres de partis sont en train de devenir de plus en plus influents et promoteurs d'une coopération avec la C.E.E. En outre, ils s'efforcent de promouvoir la coopération régionale. Ainsi, entre 1964 et 1968, la Hongrie favorise et entreprend la promotion de la « coopération danubienne ». Le mérite de l'initiative revient à J. Kádár, secrétaire général du parti socialiste ouvrier hongrois (communiste).

L'idée et la pratique de la coopération danubienne représentent un certain retour aux idées de 1946-1947. Les tendances et objectifs de cette coopération ont été les suivants :

1. la coopération danubienne, par la participation de l'Autriche, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, repose sur une expérience historique commune, malgré la différence de systèmes socio-politiques des pays ;
2. cette coopération régionale se propose de servir d'exemple pour la coopération entre le *COMECON* et la C.E.E. ;
3. la « conscience danubienne » joue un rôle constructif dans le renforcement de la solidarité historique, économique et culturelle parmi les pays de la région ;

15. Cf. P. LE GALL, « L'URSS et l'unification européenne. Remarques sur une évolution récente », *Revue française de science politique*, février 1967, p. 44.

16. Cf. M. MOUSKELY, « Le bloc communiste et la Communauté économique européenne », *Revue d'économie politique*, mai-juin 1963, pp. 410-412 et *Népszabadság*, 2 décembre 1967.

4. dans le cadre de cette coopération, la Yougoslavie et l'Autriche influencent plus les deux autres pays socialistes qu'à l'inverse, et les effets de cette influence se manifestent dans le processus de libéralisation en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

La coopération danubienne, dans ses manifestations et ses réalisations, témoignait d'une véritable renaissance des idées d'après-guerre ¹⁷.

La Hongrie disposait d'un particularisme par rapport aux autres pays de l'Est. Ce particularisme témoigne d'une volonté de construire un « modèle du socialisme » de bien-être, une sorte de dictature « éclairée » où les réformes viendraient d'en haut. La tendance réformiste apparaît également en Tchécoslovaquie où la période préparatoire aux réformes de 1963 à 1967 débouche sur les événements du printemps de Prague en 1968. Cependant, la Hongrie se trouve en avance d'une révolution et d'une réforme sur les autres pays socialistes du bloc communiste. Durant la préparation de la réforme économique et à la suite de son application dès 1968, la Hongrie adopte une attitude exceptionnelle vis-à-vis du Marché commun. Les manifestations de cette attitude représentent dans leurs formes et leurs contenus des signes de mutation.

II – LES CONTROVERSES SUR L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

À la suite de l'accroissement de la participation des technocrates dans le parti, une véritable controverse s'engage, dès 1962, entre les « anciens » idéologues et les jeunes technocrates sur l'intégration européenne. Les idéologues insistent sur les réserves idéologiques des thèses soviétiques de 1962, tandis que, de leur côté, les technocrates soulignent l'existence du Marché commun en tant que puissance commerciale et économique.

Bien avant la publication des trente-deux thèses soviétiques, quelques technocrates établissent des distinctions entre la théorie et la pratique marxiste en matière de commerce extérieur. Dans cette perspective, ils soulignaient que le réalisme et surtout le pragmatisme devraient jouer un rôle déterminant dans les rapports économiques et commerciaux avec les pays capitalistes. Certains experts reprochent aux autorités compétentes le fait que le commerce extérieur des pays socialistes avec les pays capitalistes occidentaux souffre de l'absence d'initiatives et

17. Cf. *Borba*, 19 mai 1963 et *Politika*, 28 mars 1964 ; J. KLAUS, « An Active Policy of International Relations in the Danube Valley » et T. PETHÖ, « Modern Forms of Cooperation in the Danube Valley », dans *The New Hungarian Quarterly*, automne 1967 ; aussi G. GOLAN, *Reform Rule in Czechoslovakia*, Cambridge University Press, 1973, pp. 18–21. Qu'il soit permis de référer à mon étude, P. PILISI, « Le modèle hongrois du socialisme dans le miroir des relations intereuropéennes : 1963–1973 », dans *Études internationales*, décembre 1973, vol. IV, n° 4, au chapitre : « L'idée et la fonction européenne de la coopération danubienne, 1964–1969 », pp. 461–465. Il est à noter qu'un des effets de l'échec de la coopération danubienne est l'orientation de la Yougoslavie vers l'Europe communautaire qu'elle reconnaît *de jure* en 1969, établissant alors des relations diplomatiques avec la C.E.E.

de détermination. Ils réclamaient depuis déjà la fin de la décennie cinquante l'« élasticité » et l'introduction d'un certain « dynamisme » dans ces rapports au lieu d'une « spontanéité occasionnelle »¹⁸.

Les revues à caractère scientifique, telles *Le Commerce extérieur* (revue officielle de la Chambre de commerce), la *Revue économique* (mensuel de l'Académie des sciences) et *l'Économie* (revue de l'Association économique de Hongrie), cette dernière fondée en 1967 par des jeunes économistes sous le patronage du parti, dirigent le débat sur la Communauté européenne. La controverse, engagée sous les yeux bienveillants du parti, atteindra un point culminant vers la fin de la décennie soixante, tandis qu'en Tchécoslovaquie elle sera effacée après 1968.

Les experts participant au débat remettent en cause les considérations idéologiques antérieures et soulignent que les efforts intégrationnistes en Europe occidentale ne sont pas « utopiques ». Dans leur interprétation, les pays promoteurs de l'intégration souhaitent atteindre un résultat « maximum » dans la vie économique de la Communauté. Les idéologues, soucieux de défendre leur position, tentent de justifier leur attitude en comparant la C.E.E. et le COMECON. Ainsi le système socio-économique des pays-membres du COMECON est identique ou tout au moins similaire, alors qu'entre les pays du Marché commun il existe une différence, un désaccord constant, non seulement au niveau du système social mais aussi au sujet de l'avenir de l'intégration. Les professeurs I. Vajda et J. Bognár affirment pour leur part qu'il est « exagéré » d'identifier la C.E.E. et le COMECON, car ce dernier n'est autre chose qu'une « certaine forme institutionnelle » de la division internationale du travail. Le professeur T. I. Berend insiste sur le fait que la « coopération » et la « division socialiste du travail » au sein du COMECON ne correspondent pas aux « critères » d'intégration. Les professeurs intervenant dans le débat s'opposent aux vues selon lesquelles le COMECON serait considéré comme la forme « socialiste de l'intégration »¹⁹.

Plusieurs autres experts démontrent la contradiction entre la théorie et la pratique socialistes au sujet des rapports avec les pays-membres du Marché commun. Ils reprochent également aux idéologues d'avoir provoqué eux-mêmes

18. Cf. Gy GÖNCÖL, « A külkereskedelem marxista teóriája » (« La théorie marxiste du commerce extérieur »), *Közgazdasági Szemle*, novembre 1955, pp. 1291-1293 et I. FALUS, « Új piacok nyitása : a jelző és a gyakorlat » (« L'ouverture des nouveaux marchés : le slogan et la pratique »), *Közgazdasági Szemle*, janvier 1958, pp. 20-21 ; aussi G. RIPP, « Szisztematikus tervezés és spontaneitás » (« La planification systématique et la spontanéité »), *Közgazdasági Szemle*, février 1958 et J. BOGNAR, « A kereslet és kínálat szocialista útjának néhány elméleti és gyakorlati problémája » (« Quelques problèmes théoriques et pratiques de la voie socialiste de l'offre et de la demande »), *Közgazdasági Szemle*, mai 1959, pp. 462-463.

19. Cf. *Kortárs*, novembre 1968, p. 1798 ; *Magyar Nemzet*, 31 décembre 1967 et *Magyar Hírlap*, 2 mars 1969 ; aussi *Külkereskedelem*, septembre 1969, p. 274 et décembre 1969, p. 36, comme *Közgazdasági Szemle*, mars 1968, p. 556. Voir H. LAENEN, « Diskussion über Reformkommunismus », *Osteuropa*, mars 1972, pp. 118-120. (NOTE : Tout en ayant « ses mérites » reconnus, le professeur T. I. Berend, recteur de l'Université Karl Marx de Budapest, vient d'être destitué de son poste, en juillet 1979.)

le « déséquilibre » dans ces rapports. L'un des technocrates constate le fait que certains « slogans idéologiques », quant à la « décomposition » du monde capitaliste et du Marché commun en particulier, sont devenus « illusoire » et « utopiques ». Enfin, les partis et les gouvernements des pays socialistes européens doivent comprendre qu'il est « erroné de confondre » l'idéologie avec la « réalité économique » et politique. Au sujet de cette controverse, les jugements des professeurs et des technocrates face aux idéologues exercent une influence grandissante sur le gouvernement. Le gouvernement et le parti, en plus de favoriser les idées des technocrates, adoptent progressivement leurs vocabulaire et discours²⁰.

À la suite de cette controverse, la revue idéologique officielle du Comité central (*Revue sociale*) change également son attitude. Les idéologues reconnaissent que les pays-membres de la C.E.E. ont « réalisé » une évolution certaine vers l'intégration mais soulignent l'existence de « points de désaccord » dans plusieurs domaines. Le secrétaire général du parti, J. Kádár, qui a assisté en personne à plusieurs débats et conférences sur le sujet, confirme que la reconnaissance de fait de la C.E.E. par les pays socialistes devrait être active, c'est-à-dire que les deux organisations (la C.E.E. et le COMECON), en tant que réalités, doivent établir une « certaine forme de contact ».

Les deux organisations sont, à mon avis, des réalités. Il paraît donc rationnel et souhaitable d'établir entre celles-ci une certaine forme de contact²¹.

Toutefois, il est important de constater que les considérations provenant de l'Europe de l'Est feront l'unanimité à condition que les problèmes soient résolus au sein de la Communauté européenne et que l'on parle un langage commun. Aussi longtemps que la C.E.E. et les pays-membres ne tiendront pas un langage commun, les idéologues trouveront toujours un terrain favorable à leur opposition à l'intégration « capitaliste ».

L'attitude accommodante des pays de l'Est a été motivée, entre autres, par le fait que les pays de l'Est avaient enregistré des échecs dans les domaines de la production. Les réformes économiques effectuées exigeaient la coopération avec les pays occidentaux et, en premier lieu, avec les États-membres de la C.E. Les perspectives de cette coopération recommandaient aux pays de l'Est de faire accommoder leur organisation économique aux exigences du niveau mondial.

III – RÉTICENCES IDÉOLOGIQUES ET NÉCESSITÉS ÉCONOMIQUES

Quelques mois après l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en août 1968, la « doctrine de Brejnev » fait son entrée dans le vocabulaire politique pour désigner la « théorie de la souveraineté limitée » des

20. *Külkereskedelem*, février 1969, p. 32 ; cf. J. BIRÓ, « Les rapports commerciaux de la Hongrie avec les pays capitalistes évolués », Budapest, 1968, p. 8, et *Közgazdasági Szemle*, avril 1968 ; voir M. MOUSKELY, *op. cit.*, p. 410.

21. Déclaration de J. Kádár sur l'intégration européenne, *Magyarország*, le 21 mars 1971. Sur la mise au point de la controverse, voir *Népszabadság*, 9 février 1969, *Magyar Nemzet*, 16 mars 1969 et aussi *Társadalmi Szemle*, janvier 1969, p. 31.

pays socialistes. L'article de S. Kovalev, du 26 septembre 1968, dans la *Pravda*, comme le discours de A. Gromyko devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 3 octobre 1968, et enfin les éléments de discours de L. Brejnev, prononcé au V^e Congrès du parti ouvrier unifié de Pologne, le 12 novembre 1968, apportèrent des clarifications substantielles. Il en ressort que la « doctrine de Brejnev » considère les pays socialistes comme étant membres d'un « Commonwealth socialiste » constituant une « entité inséparable ». Conformément au principe de « l'internationalisme prolétarien », le « Commonwealth socialiste » a des responsabilités au niveau international. L'application de ce principe signifie donc la subordination de la souveraineté nationale aux intérêts collectifs de ce « Commonwealth socialiste »²².

Les implications de la « doctrine de Brejnev » au niveau des rapports entre le COMECON et la C.E.E. visent à l'uniformisation de l'attitude des pays de l'Est envers l'Europe communautaire. En matière de reconnaissance de la C.E.E., les principes de la doctrine de Brejnev ont été respectés et il en ressort que les pays-membres du COMECON ne sont pas en mesure de reconnaître individuellement *de jure* la Communauté européenne malgré les impératifs économiques qui jouent en faveur d'une telle reconnaissance.

Après Prague, les pays socialistes de l'Est continuent de refuser de considérer la personnalité juridique de la C.E.E., à l'exception de la Yougoslavie qui, à la suite de l'échec de la « coopération danubienne », reconnaît *de jure* la C.E.E. en 1969. Cette reconnaissance yougoslave aura des répercussions favorables dans la mesure où, à partir de 1970, la Communauté européenne cesse de classer ce pays parmi les États socialistes. La Yougoslavie, considérée comme un pays du « bassin méditerranéen », établit des relations mutuellement avantageuses avec la Communauté²³.

Cependant la non-reconnaissance *de jure* de la C.E.E. par les pays-membres du COMECON n'empêchait pas les deux parties d'élaborer un modus vivendi dans leurs rapports mutuels. Étant donné l'absence de relations diplomatiques officielles entre les pays socialistes du COMECON et la C.E.E., le Conseil de celle-ci, dès décembre 1969, autorise de façon exceptionnelle la prolongation des négociations bilatérales jusqu'à la fin de 1972. Avant cette échéance, le premier secrétaire du P.C. soviétique, M. L. Brejnev, dans un discours prononcé le 20 mars 1972 devant le XV^e Congrès des syndicats de l'URSS, reconnaît la C.E.E. comme faisant partie d'une « situation réelle » en Europe. Le leader soviétique juge la « coopération d'affaires » possible entre la C.E.E. et le COMECON, à condition que cette première s'abstienne de « toute discrimination » envers l'autre partie. L'attitude

22. Cf. B. MEISSNER, « Die Breschnev-Doktrina », *Osteuropa*, 1969, n° 9, p. 623 et T. SCHWEISSFURT, « Breschnev-Doktrina als Norm des Volkerrechts ? », *Aussenpolitik*, septembre 1970, p. 529.

23. Voir B. TOMSA, « La Communauté économique européenne et la Yougoslavie », *Revue du Marché commun*, novembre 1976, n° 201, pp. 494-495.

soviétique telle que réitérée par le secrétaire général du P.C. soviétique, en opposition à la politique communautaire, insiste sur le développement de liens bilatéraux « authentiques » entre les pays.

Conformément à ces directives, les experts soviétiques demeurent plus réticents dans leur évaluation de la C.E.E. Le professeur A. Bykov souligne que dans le processus d'intégration en Europe occidentale,

ce sont les monopoles nationaux et internationaux qui jouent le rôle de moteur principal. Ils étendent leur capacité de profit...

Par contre, le langage tenu par les experts polonais, hongrois ou autres est sensiblement différent de celui de leurs collègues soviétiques. Le Polonais H. De Fiumel insiste sur le fait que le processus d'intégration en Europe occidentale est lié avant tout à la volonté des pays impliqués d'augmenter la production :

Il faut en tous cas insister sur le fait que l'intégration trouve ses origines profondes dans la sphère de production.

Selon l'expert hongrois F. Kozma, l'Europe communautaire devrait être considérée comme le « partenaire économique potentiel » des pays de l'Est. Réaffirmant l'attitude hongroise à cet égard, il affirme que :

En Europe, que nous avouons tous notre foyer, il existe aussi deux groupements d'intégration économique : c'est une réalité historique... il serait irréal de partir d'une autre idée que de la réalité historique des deux systèmes sociaux²⁴.

Malgré la généralisation d'une attitude accommodante de la part des pays du *COMECON* envers la C.E.E. et en tenant compte des réticences soviétiques, ce sont ces derniers qui demandent constamment de la technologie occidentale. Le commerce à l'intérieur du *COMECON* représente de 60% à 65% du commerce extérieur des pays impliqués. Le même commerce avec les pays-membres de la C.E.E. est cependant six ou sept fois plus important que la proportion du commerce extérieur de la C.E.E. vers l'Est. Les pays-membres de la C.E.E. n'ont en moyenne que 3,6% de leurs importations avec les pays du *COMECON*²⁵. Malgré les réticences soviétiques, d'une part, et les besoins technologiques, d'autre part, et en tenant compte de l'écart entre l'attitude général du *COMECON*, M. Nicolai Fadeev a engagé en 1973 des pourparlers avec les

24. Cf. A. BYKOV, « Les aspects économiques de l'intégration socialiste » (manuscrit), p. 2, et confronter avec H. DE FIUMEL, « Les aspects institutionnels de l'intégration économique socialiste » (manuscrit), p. 2 et F. KOZMA, « Possibilités de retrouver le « dénominateur commun » entre les deux groupes d'intégration en Europe » (manuscrit), p. 2 : (textes présentés au Colloque sur « Les efforts d'intégration dans la C.E.E. et le *COMECON* », Université catholique de Louvain, Belgique, les 8 et 9 octobre 1975). Cf. F. KOZMA, « *A Két Európa* » gazdasági kapcsolatai és a szocialista nemzetközi együttműködés (Les rapports économiques des « deux Europes » et la coopération internationale socialiste), Budapest, Kossuth Könyvkiadó, 1970, pp. 175-177.
25. Cf. K. WESSELY, « Stand und Aussichten der Wirtschaftlichen Ost-West Beziehungen », *Documentation sur l'Europe centrale*, 1973, vol. XI, n° 1, p. 44.

autorités de la C.E.E. Ces pourparlers exploratoires avaient abouti, en 1975, à la visite d'une délégation officielle de la Communauté à Moscou. Cette visite représente une réelle étape dans l'étude des « possibilités » d'établir des rapports entre la C.E.E. et le *COMECON*.

À la suite de cette visite, le 16 février 1976, M. Gerhard Weiss, président en exercice du *COMECON*, avait remis à M. Thorn, président du Conseil des ministres de la C.E.E., un message dans lequel il propose de conclure un accord cadre entre les deux organisations. Conformément aux directives découlant de la prise de position de M. L. Brejnev, premier secrétaire du P.C. de l'URSS, le 20 mars 1972, la proposition du *COMECON* visait à l'abolition des mesures de limitation affectant des rapports commerciaux entre pays de la Communauté européenne et le *COMECON*²⁶.

Réunis à Bruxelles le 15 novembre 1976, les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne ont décidé de donner une réponse « minimaliste » à la demande du *COMECON*. Cette réponse « minimaliste », à caractère confidentiel, réitère la proposition communautaire de 1974. Il s'agit de l'application de l'accord de type commercial mettant en relief la préférence à une coopération de caractère bilatéral entre États-membres.

À la suite de l'invitation du 21 juin 1977, lancée par les ministres des Affaires étrangères de la C.E.E., une délégation ministérielle, conduite par M. Marinescu, président en exercice du Comité exécutif du *COMECON*, a été reçue le 21 septembre 1977 au siège des Communautés à Bruxelles par Henri Simonet, président du Conseil des ministres.

Cette première visite ministérielle du *COMECON* à Bruxelles équivaut à la reconnaissance de la Commission européenne, seule responsable, dès le 1^{er} janvier 1975, de la politique commerciale communautaire. Détail formel mais important : quelques heures avant la rencontre ministérielle entre les deux parties, on ignorait si le président du *COMECON* accepterait de négocier au siège même de la Commission européenne. Pour dissiper tout malentendu, la déclaration du président du Conseil des ministres de la C.E.E., H. Simonet, est formel :

Il n'est pas question, comme les responsables du *COMECON* l'ont voulu, de cantonner la Commission européenne dans un rôle de secrétariat technique. J'ai dit clairement qu'il ne s'agirait pas de négociations entre le *COMECON* et chacun des États de la C.E.E., mais bien d'une négociation entre le *COMECON* et la Commission européenne²⁷.

Il est à noter que la C.S.C.E. à Helsinki en 1975, comme à Belgrade du 4 octobre 1977 au 8 mars 1978, était une occasion pour l'Union soviétique et les pays de l'Est de défendre leurs points de vues sur la coopération Est-Ouest

26. « Message de *COMECON* à la C.E.E. », *Est-Ouest*, 8 avril 1976, pp. 2-5.

27. *Documentation sur l'Europe centrale*, vol. XV, n° 3, 1977, p. 219.

affectant directement le processus d'intégration européenne. Les deux conférences avaient également permis à la C.E.E. de maintenir la cohésion de la politique commune vis-à-vis des pays de l'Est.

Ainsi, les pays du *COMECON* furent mis en garde contre les « tentatives » d'utiliser la C.S.C.E. pour faire obstacle à la poursuite tant quantitative que qualitative du processus d'intégration européenne. Face aux pays socialistes, les Neuf défendaient un point de vue unanime lorsqu'il s'agissait de la « compétence » de la C.E.E.²⁸.

La décision finale de la Conférence de Belgrade précise entre autres que les réunions d'experts, notamment à la Valette le 13 février 1979, aura pour tâche particulière d'examiner les possibilités et les moyens de promouvoir des initiatives concrètes de coopération mutuellement avantageuses dans les domaines économique, scientifique et culturel. Les rapports de ces réunions seront pris en considération à la réunion à Madrid de 1980.

À la suite de la conférence de Belgrade, l'URSS et les pays de l'Est reconnaissent *de facto* la C.E.E. et les efforts de celle-ci de faire reconnaître sa personnalité et ses finalités propres. Après la rencontre ministérielle entre *COMECON* et C.E.E. en septembre 1977, il n'est pas exclu, vu l'évolution des rapports mutuels, que le *COMECON* et la C.E.E. établissent des relations officielles.

Dans le domaine économique et commercial, les pays occidentaux et, en premier lieu, ceux de la C.E. avaient consenti les crédits les plus avantageux aux États est-européens. Les facilités de crédits consenties ont permis à ces derniers, d'une part, de financer leur déficit commercial et à améliorer le niveau de vie de la population. D'autre part, à la fin de l'année 1978, la dette accumulée des pays socialistes vis-à-vis de l'Occident s'élevait à environ 47 milliards de dollars. Les augmentations substantielles de prix de consommation survenues en juillet-août 1979 avaient engendré les attitudes de protestations dans la population. En effet, les crédits consentis ont permis aux dirigeants de l'Est d'apporter des améliorations passagères. L'URSS et les pays de l'Est ont enregistré des échecs dans le domaine de la production, dont les structures s'accommodent mal d'une organisation bureaucratique aux mécanismes du commerce Est-Ouest.

La pénurie de main-d'œuvre pose des problèmes graves. La productivité a généralement fléchi en raison de l'utilisation défectueuse des techniques modernes et de l'organisation déficiente du travail.

En outre, la politique d'encouragement à l'exportation et de restriction des importations est commune à tous les pays socialistes. La progression des expor-

28. Cf. B. TOMSA, « Les relations de la C.E.E. avec les pays de l'Europe de l'Est », *Études internationales*, vol. IX, n° 1, mars 1978, pp. 101-103.

tations vers les pays occidentaux est tombée de 12% en 1977 à 11% en 1978. L'évolution des rapports commerciaux Est-Ouest, comme la planification de la croissance pour 1979-80, ont été abordées dans une perspective peu optimiste. La crise énergétique frappant les pays de l'Est provoque des attitudes égoïstes de plusieurs pays, peu compatibles avec la « solidarité socialiste ²⁹ ».

Étant donné le fait que l'URSS et les pays socialistes sont atteints par la crise économique qui frappe l'Occident, il est imprudent d'émettre les hypothèses sur les perspectives de la coopération européenne.

La décennie 1980 démentirait ou justifierait l'hypothèse pessimiste du groupe d'étude de l'Association française pour la Communauté atlantique :

L'histoire s'étonnera un jour que les pays industriels de l'Ouest aient si longtemps rivalisé entre eux à qui offrirait les meilleurs contrats, consentirait les crédits les plus avantageux et communiquerait le plus largement son savoir-faire... ³⁰

L'opinion publique non communiste des pays de l'Est, représentant l'immense majorité de la population, accepte cette hypothèse sans illusion.

IV – L'OPINION PUBLIQUE NON COMMUNISTE

Il convient de souligner avec insistance que l'immense majorité de la population est-européenne est formée par les « hors-partis ». Aux yeux de cette population, le monde occidental a perdu son image traditionnelle, surtout après la Deuxième Guerre mondiale. Dans l'esprit de l'opinion publique est-européenne, le monde occidental a de nouveau prouvé qu'il capitulait devant Staline comme il l'avait déjà fait devant Hitler, abandonnant ainsi les Européens de l'Est.

Cette opinion publique souffre d'un manque de liberté d'expression. Elle possède une structure compliquée, très peu connue en Occident. L'opinion publique des pays socialistes européens, dont la capacité de lire entre les lignes est très développée, s'aperçoit très vite de la tendance d'un article d'un livre ou d'un discours. En outre, le discours utilisé peut désorienter un interlocuteur occidental. Par exemple, le terme « réactionnaire », selon la compréhension est-européenne, désigne l'orthodoxie idéologique, tandis qu'un « libéral » ou « progressiste », comme l'étaient Dubcek en Tchécoslovaquie ou Kádár en Hongrie, représente un certain relâchement idéologique, une tentative théorique ou effective vers l'élargissement de la maigre liberté d'opinion ³¹.

29. Décret du gouvernement roumain le 6 août 1979 ; les touristes automobilistes des pays « frères » sont obligés d'acheter le billet de carburant en devises occidentales.

30. *L'évolution des rapports Est-Ouest après la conférence d'Helsinki*, op. cit., p. 23.

31. Voir H. CARRÈRE D'ENCAUSSE, « Les conflits internationaux. La fin du mythe unitaire », *Revue française de science politique*, décembre 1968, pp. 1160-1161, J. LUKASZEWSKI, « Der Westen in den augen der Osteuropäer », *Frankfurter Hefte*, octobre 1962 et A. IGNATOV, « Le dilemme psychologique de l'intelligentsia de l'Est », *Documentation sur l'Europe centrale*, vol. XVI, n° 1, 1978, pp. 40-41.

Après Prague, le processus de « normalisation » ne permet pas à l'opinion publique tchécoslovaque d'exprimer légalement des vues différentes de celles du parti. En Pologne, l'Église catholique et l'opinion publique sont préoccupées en premier lieu par des problèmes internes. La Roumanie, malgré sa percée en matière de politique étrangère, mène une politique intérieure marquée d'un nationalisme à outrance et doublée du culte de la personnalité. Au lieu d'un effort de libéralisation, la Bulgarie et l'Allemagne de l'Est, alliés les plus fidèles de l'orthodoxie soviétique, durcissent leurs positions envers les Églises et envers les libertés fragiles et limitées qu'elles accordent à l'opinion publique. Du reste, dans les pays de l'Est, les problèmes spécifiques de chacun des pays dominent le centre d'intérêt de l'opinion publique.

En introduisant la réforme économique de 1968, la Hongrie devient le modèle du « socialisme de bien-être » à suivre pour les autres pays du bloc communiste. Les effets socio-politiques de la réforme économique se manifestent progressivement dans le domaine de la libéralisation de l'information. Ainsi le modèle du socialisme hongrois, en tant que « dictature éclairée », permet aux lecteurs et auditeurs de la presse écrite ou parlée d'interroger directement ou indirectement les dirigeants du parti et les journalistes sur les sujets d'actualité.

À la suite de la reconnaissance *de facto* de la C.E.E. par l'URSS de 1962, l'opinion publique hongroise commence à demander des analyses « scientifiques » et « objectives » sur l'existence et le fonctionnement de l'Europe communautaire. Désunie par la force à la suite de la Première Guerre mondiale, l'opinion publique est-européenne considère le processus d'intégration européenne comme un exemple d'entente entre les nations ennemies d'hier. Il est utile de mentionner qu'au cours de la controverse sur la C.E.E., la position des technocrates rencontre le soutien de l'opinion publique.

Les nombreux journaux du parti et, tout particulièrement le quotidien officiel du Comité central, à la suite de la demande des lecteurs, dressent un « tableau complet » du Marché commun. Dans l'interprétation du quotidien officiel du Comité central, « l'idée européenne » n'est pas nouvelle. Elle est la continuité des « efforts du monopole-capitalisme en vue de créer des États-Unis d'Europe ». La construction de l'unité européenne vise en dernière analyse à l'unité politique de l'Europe occidentale capitaliste, dirigée « contre » les pays socialistes européens avec l'assistance des États-Unis. L'hebdomadaire agricole du parti publie, à son tour, le « Petit dictionnaire » où il avertit le lecteur que le but « véritable » de l'intégration en Europe occidentale est d'établir les bases d'une union politique « hostile » au socialisme. De son côté, la revue politique de l'Association communiste de la jeunesse (KISZ) affirme que la jeunesse hongroise s'intéresse de plus en plus à l'existence du Marché commun. À l'instar de l'hebdomadaire agricole, la revue politique de la jeunesse communiste publie également un « dictionnaire » des lecteurs sur l'intégration européenne. Pour répondre aux questions des jeunes, la revue précise que la « mission véritable » du Marché commun est de devenir la « base économique de l'OTAN ».

Les effets de cette propagande n'exercent guère d'influence sur l'opinion publique, et les autorités confirment qu'en Hongrie, celle-ci « surestime » même les résultats de la C.E.E. En outre, dans une série de programmes concernant le sujet, la radio hongroise prétend que l'opinion publique compare d'une manière « erronée » le Marché commun au *COMECON* ³².

Pour faciliter une évaluation « correcte » du Marché commun, plusieurs enquêtes ont été organisées au printemps 1963 pour les cadres et activistes du parti. Ces enquêtes illustrent, d'une part, l'intérêt grandissant de l'opinion publique et, d'autre part, les différences de vues qui séparent la population de l'attitude officielle. À la suite de l'enquête, deux tendances caractérisent l'opinion publique à ce sujet. D'un côté, l'opinion publique juge que la coopération au sein du Marché commun est supérieure à la coopération des pays du *COMECON*. Par contre, la coopération avec les pays « plus forts » n'est pas souhaitée, car les pays les plus faibles sont toujours perdants.

Le quotidien officiel du Comité central qualifie le jugement accordé au Marché commun comme étant le fait de « préjugés » antisoviétiques provenant de « certains milieux » ayant encore une « influence certaine » sur l'opinion publique. Le quotidien officiel lance un avertissement aux lecteurs de « s'abstenir » de tout jugement de « valeur » comparant le C.E.E. avec le *COMECON* ³³.

Durant la campagne de propagande, les conférences suivies de débats ont été organisées sur le Marché commun, d'une part, et sur les réformes du *COMECON* proposées par Khrouchtchev, d'autre part. Le quotidien du comité du parti de la province de Heves reproduisit alors une intervention venant du public à titre « représentatif » de l'opinion publique. Certains partis et gouvernements, comme ceux de la Hongrie, de la Pologne et de la Roumanie, avaient trouvé dans le refus de l'opinion un appui confortable pour faire face aux idées de Khrouchtchev.

Est-il possible de parler d'une égalité et d'une réciprocité entière entre l'Union soviétique ayant deux cent millions d'habitants, disposant de toutes sortes de matières premières et la Hongrie n'ayant que dix millions d'habitants ? N'est-ce pas une illusion de parler d'indépendance ? La coopération de plus en plus serrée entre l'État géant et ce petit pays qui est le nôtre risque-t-elle de produire un système semi-colonial ? Pour éviter tout malentendu [continue le journal], ces questions n'ont pas été posées en 1956 (année de la révolution hongroise), mais le sont de nos jours, après une conférence, et devant un public assez nombreux, elles sont posées par souci d'inquiétude et de franchise ³⁴.

32. Cf. *Népszabadság*, 13 juin 1962 ; *Szabad Föld*, 10 juin et 22 juillet 1962 ; *Magyar Ifjúság*, 9 juin 1962 ; *Petőfi Rádió*, 7 août 1962. Voir J. LUKASZEWSKI, « La C.E.E. et l'Europe de l'Est », *op. cit.*, pp. 4-5.

33. *Kossuth Rádió*, 5 juin 1969 et *Népszabadság*, 18 avril 1963, l'article de fonds intitulé : « Le *COMECON* et le Marché commun », *Népszabadság*, 22 septembre 1962.

34. *Heves Megyei Népujság*, 6 juin 1963. Voir I. R. JASTER, « The Defeat of Khrushchew's Plan to Integrate Eastern Europe », *The World Today*, décembre 1963, pp. 522-523.

Il convient de souligner que des vues semblables caractérisent l'opinion publique est-européenne sur la coopération au sein du *COMECON*. À la suite du sondage d'opinion publique, dont les chiffres ne sont pas publiés, il est à noter qu'en Hongrie l'opinion publique « nourrit des illusions » vis-à-vis du Marché commun. La revue idéologique du parti précise que l'objectif de la campagne de presse parlée et écrite était de préparer et ensuite de sonder l'opinion publique sur la C.E.E. La revue idéologique conclut que le parti doit « tenir compte » de l'état d'esprit de l'opinion publique.

En Hongrie, il existe encore des illusions vis-à-vis du système capitaliste, notamment au sujet du Marché commun. Il nous faut tenir compte des effets de ces illusions qui sont particulièrement vives à l'égard de la Communauté économique européenne ³⁵.

La controverse qui s'engage entre technocrates et idéologues sur l'intégration européenne exerce des effets positifs sur l'opinion publique. En 1968-1969, la presse note que le Marché commun est le centre d'intérêt de l'opinion publique. La Hongrie introduit la réforme de l'économie nationale, le parti et l'opinion publique saluent avec sympathie la préparation et l'application des réformes similaires en Tchécoslovaquie. À la suite des événements en Tchécoslovaquie, le courant réformiste en Hongrie poursuit son chemin, mais les résultats du sondage d'opinion illustrent fort bien l'état d'esprit de la population. Le quotidien du comité du parti de la province de Csongrád précise sans équivoque l'apparition des « sympathies » envers les efforts d'intégration au sein de la C.E.E. et aussi le développement d'un sentiment national « antisoviétique ».

Le sondage d'opinion publique effectué parmi les jeunes universitaires nous offre un témoignage caractéristique. La jeunesse est perméable à la force d'attraction occidentale et déclare ouvertement sa « désillusion » sur l'état actuel du socialisme. Elle accepte les positions des professeurs et soutient les idées objectives et l'empirisme des technocrates sur l'intégration européenne. Le poids de l'opinion publique en général, comme la controverse entre idéologues et technocrates, ne cessent d'influencer le parti et le gouvernement. La presse officielle fait savoir alors que le Marché commun est le « résultat réel de l'intégration en Europe occidentale » qui représente un « attrait pour les pays socialistes de l'Europe de l'Est ³⁶ ».

Malgré ces problèmes internes, la C.E.E., selon l'interprétation hongroise, n'est pas seulement une « réalité », mais aussi une base pour les « États-Unis d'Europe », en même temps qu'elle est une source de « division » du continent. Les États-Unis d'Europe ne sont pas seulement une « vue idyllique, le rêve de Churchill », mais bien une réalité. Cette réalité, par l'adhésion de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves, est considérée en tant qu'une « troisième puissance mondiale ». Indépendamment de la réalisation d'une forme d'unité politique,

35. *Társadalmi Szemle*, avril 1965, p. 57.

36. *Népszabadság*, 4 décembre 1970 et *Magyar Nemzet*, 30 juillet 1969.

confédérale ou fédérale, cette « puissance mondiale » ne cessera d'exercer son influence sur les pays socialistes européens. D'après l'attitude officielle du parti et du gouvernement, les pays socialistes devraient adapter leurs structures économiques à de « meilleurs rapports de coopération » avec les pays-membres de la C.E.E.³⁷.

Il est hors de doute que le développement tant qualitatif que quantitatif de l'intégration européenne ne cesse d'exercer une attraction sur l'opinion publique des pays de l'Est. La poussée intégrationniste, l'adhésion des nouveaux membres vers la fin de la décennie soixante-dix obligeront l'Union soviétique et d'autres pays de l'Est à reconnaître cette unité et à envisager un véritable rapprochement et une coopération.

Toutefois, les autorités de l'Europe communautaire doivent tenir compte du fait que l'opinion publique non communiste en Europe de l'Est, représentant la grande majorité d'une population, a retrouvé en quelque sorte l'attrait traditionnel de l'Occident.

Dans ce domaine, le tourisme, la circulation des personnes entre l'Est et l'Ouest représentent un facteur très important. Le touriste occidental, par sa présence dans ces pays de l'Est, ne cesse de contribuer à la croyance de l'opinion publique quant à l'écart entre les deux niveaux de vie.

CONCLUSION

Durant et après la Deuxième Guerre mondiale, les pays de l'Est, conscients des effets tragiques de la balkanisation de l'Europe centrale et orientale, envisageront la reconstruction régionale dans un esprit d'unité. Cette unité, dont l'idée découle d'une expérience historique commune, fut favorisée par des forces progressistes œuvrant au sein de la résistance et, au lendemain de la Seconde Guerre, au niveau des partis gouvernementaux des divers pays.

Parmi les forces politiques susceptibles de promouvoir cette unité régionale, les partis communistes les mieux organisés, ayant des contacts à l'échelle de la région, menèrent une activité de première importance. Dans leur optique initiale, la solidarité des pays impliqués aurait dû aboutir à l'établissement de structures fédératives. Durant les années 1947-1948, on tenta d'appliquer les idées de Tito, de Dimitrov et de Nagy.

L'Union soviétique refuse d'accorder le droit de cité à ces idées et efforts issus de la phase « eurocommuniste » des pays de l'Est.

37. Cf. *Népszabadság*, 30 juillet 1970 et *Magyar Hírlap*, 6 décembre 1970 ; aussi *Társadalmi Szemle*, avril 1972, pp. 50, 57 et 58 ; encore, G. HEDRI, « Az Európai Gazdasági Közösség. Hatok és a Tizek » (« La Communauté économique européenne. Les Six et les Dix »), *Külkereskedelem*, octobre 1971, p. 300.

Après le coup de Prague, point tournant dans l'histoire politique des pays de l'Est, l'URSS impose son modèle à l'exception de la Yougoslavie. Tout au cours de la guerre froide, l'attitude des pays de l'Est face à l'unité de l'Europe occidentale ne sera que le reflet de celle de l'Union soviétique. L'hostilité foncière du « bloc soviétique » face à l'idée européenne était une manifestation à la fois constante et justificatrice du système socialiste. Ainsi, l'intégration des pays de l'Est, dans l'orbite de l'URSS, trouve une raison d'être supplémentaire et permanente dans les efforts intégrationnistes en Europe occidentale.

Malgré la déstalinisation, cette hostilité ne sera pas sujette à la révision. Cependant certains pays de l'Est, comme la Hongrie, la Roumanie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, au cours de la décennie soixante et ci-après, tentent d'adopter une attitude accommodante envers la C.E.E. Cette attitude était liée aux intérêts économiques nationaux. À la suite de la publication des trente-deux thèses soviétiques sur l'intégration européenne, cette attitude accommodante fut renforcée par la reconnaissance *de facto* de la C.E.E. par les pays de l'Est. La Hongrie et la Tchécoslovaquie avaient pris l'initiative d'établir un modèle de comparaison entre pays ayant des systèmes socio-politiques différents. Cette coopération danubienne aurait dû servir de modèle au rapprochement et à la coopération entre le COMECON et la C.E.E.

Dans les pays de l'Est, le rôle et le poids accrus des technocrates dans les *appareils* poussent les gouvernements et les partis à rechercher une plus étroite coopération avec la C.E.E. Le retard technologique, l'inconvertibilité des monnaies est-européennes tout comme le souci d'améliorer le niveau de vie de la population, sont également des motifs qui incitent ces pays vers un développement des rapports avec la C.E.E. Il est important de réitérer que l'immense majorité de la population des pays de l'Est se trouve parmi les sans-partis. Cette majorité représente une opinion publique que le parti et les gouvernements ne peuvent plus ignorer.

D'après plusieurs responsables à l'Est, le socialisme fut relié à une forme de sous-développement. Les réformes économiques, par contre, visent à réaliser un socialisme de bien-être. Or ce socialisme, comme l'expérience soviétique et est-européenne le montre, n'est pas réalisable dans un système fermé mais bien à travers une ouverture et une coopération avec les pays capitalistes développés.

Du point de vue politique, les pays de l'Est tiennent compte des expériences contestataires. Les politiques gouvernementales s'efforcent de canaliser les aspirations politiques vers les sphères de consommation et de satisfaction matérielle. L'augmentation du nombre de voitures, de résidences secondaires, de *gadgets* et du niveau de vie en général exige, de la part des gouvernements, le déploiement d'efforts contre un retour en arrière. Cependant le prix de cette ascension matérielle, dont le degré varie d'un pays à l'autre, est étroitement lié à la coopération entre l'Est et l'Ouest. Cette coopération est d'ailleurs caractérisée par l'endettement alarmant des pays socialistes. À la fin de l'année 1977, il était évalué à \$47 milliards. En outre, la dette de ces pays en devises fortes aura plus que doublé

d'ici 1982. Il s'avère donc nécessaire que les institutions financières occidentales, dans le cadre d'une coopération, acceptent de financer des déficits commerciaux des pays socialistes. L'accumulation des obligations de remboursement au début de la décennie 1980 pourrait entraîner des crises dans plusieurs pays de l'Est. Il est donc impératif pour ces pays de favoriser une coopération avec la C.E.E. La non-reconnaissance *de jure* de la C.E.E. par les pays du *COMECON* malgré les impératifs économiques n'est qu'une question politique et idéologique. Étant donné que les devises manquent à l'Est, le troc devient le mode d'échange entre le *COMECON* et la C.E.E. Tandis que les produits manufacturés représentent près de 80% des exportations de la C.E.E. vers le *COMECON*, les denrées alimentaires et les matières premières comptent pour plus de 60% des exportations du *COMECON* vers la C.E.E. Le troc exige, au-delà de la coopération, une grande ingéniosité des deux côtés. Comment concilier et comptabiliser l'échange de la haute technologie occidentale contre les confitures ou la vodka polonaises, les tomates bulgares ou le salami hongrois ?

Il est incontestable que la C.E.E. se trouve en position de force économique face aux pays de l'Est. Mais n'ayant pas encore un pouvoir politique à sa taille, la C.E.E. devra tenir compte, comme elle l'a fait dans le passé, du dilemme entre théorie et réalité aussi bien qu'entre idéologie et volonté de coopération.